

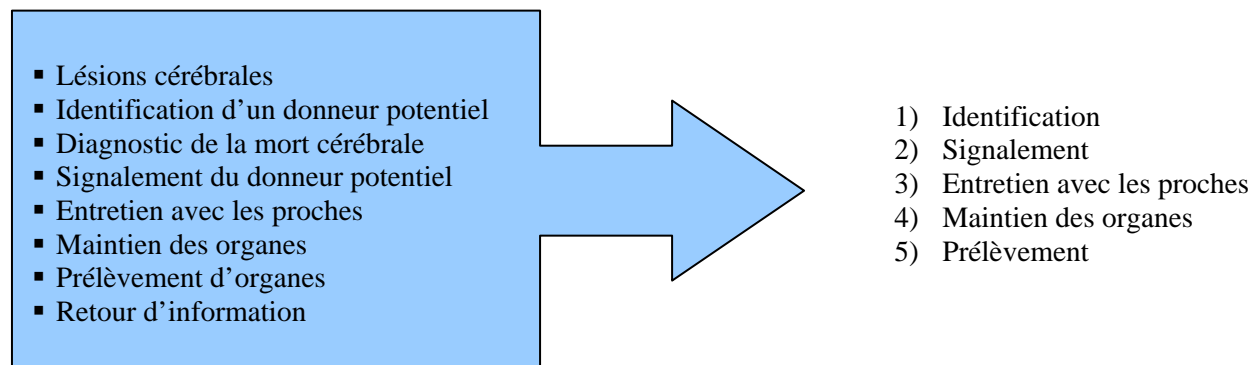
Le Programme Donor Action

Le Programme Donor Action (DA) est un programme international auquel la Suisse a adhéré. Elle vise à accroître le nombre de dons d'organes et de tissus grâce à la gestion de la qualité. Elle a pour but de fournir aux hôpitaux tous les outils, instructions, ressources et savoir-faire nécessaires pour que tout donneur d'organes et de tissus potentiel puisse être identifié et recensé, et que la possibilité du don soit présentée aux familles de façon humaine et sensible.

Elle consiste à analyser les processus existants dans le but de mettre en lumière les problèmes et de permettre d'y remédier.

Le projet, conduit par le Centre National du Don d'Organes, sous la direction de SwissTransplant est délégué pour une prise en charge des réseaux Suisse pour le don d'organes et de tissus.

Le programme Donor Action comprend les étapes du Chemin Clinique (CC) :



Le **chemin clinique** (CC) est une méthode d'amélioration de la qualité des soins. Le CC, appelé *clinical pathway* ou *critical pathway* ou *integrated care pathway*, dans les pays anglosaxons décrit, pour une pathologie donnée, **tous les éléments du processus de prise en charge** en suivant le parcours du patient au sein de l'institution.

Cette méthode vise à planifier, rationaliser et standardiser la prise en charge pluridisciplinaire

Le Programme comprend 5 étapes de mise en place

- 1- **Mise en place du programme dans un établissement**
- 2- **Le Diagnostic** : les enquêtes rétrospective des décès et enquête d'opinion du personnel
 - a. Étudient la réalité du l'hôpital
- 3- **Analyse des données** : - écarts, dysfonctions...résultats, retour d'information
- 4- **Les mesures correctrices** : Protocoles, formations, réorganisation (Swiss Critical Pathway)
- 5- **Evaluer le programme en continue** : continuer le programme en prospectif, suivi, monitoring, qualité continue.

La PLDO est à la disposition des coordinateurs de don hospitalières pour accompagner leur démarche, afin de :

- faciliter leur accès aux outils,
- aider au diagnostic fait dans l'établissement,
- accompagner la mise en place des formations organisées par le PLDO.